

IDENTIFICATION

Section : Bachelier en informatique – Orientation développement d'applications

Intitulé de l'UE : Notions de e-business

Code de référence : 714506U32D1

Nombre de périodes : 80

Nombre de crédits ECTS : 7

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

En mathématiques,

Utiliser les notions de bases énumérées ci-dessous dans des applications concrètes :

- problèmes de proportionnalité, fonctions polynomiales du premier degré et leur graphe, équations et inéquations du premier degré à une inconnue ;
- systèmes d'équations du premier degré à deux inconnues ;
- fonctions polynomiales du deuxième degré et leur graphe, équations et inéquations du deuxième degré à une inconnue, identités remarquables ;
- notion de fonction (de $\mathbb{R}$ dans $\mathbb{R}$) et de graphe de fonction : domaine de définition, image, variation, croissance, parité, notamment $1/X$, $\sin X$ et $\cos X$, ...

En français

- résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

Finalités particulières :

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'appréhender les concepts fondamentaux de l'e-business ;
- d'analyser les modèles de l'e-business ;
- d'élaborer le business plan d'un projet e-business ;
- d'acquérir des connaissances générales en droit de la propriété intellectuelle, et plus particulièrement dans ses aspects relatifs au domaine des NTIC ;
- de porter un regard critique sur les fondements de la législation relative à ces droits intellectuels.

Contenu du cours :

Pour la partie e-business

- Utilisation du Business Model Canvas (BMC) et des outils associés appliqués au e-business.
- Réalisation du BMC pour un site marchand simple

Pour la partie laboratoire de e-business

- Installation d'un site marchand et configuration simple d'un magasin en ligne

Pour la partie Droit des technologies

En **droit des technologies**, le cours initie l'étudiant à des notions juridiques **de base** (PARTIE I) en approfondissant plus spécifiquement celles relatives à **la propriété intellectuelle** (PARTIE II) telles que :

- les types de droits de propriété intellectuelle ;
- la protection juridique des programmes d'ordinateur /des bases de données ;
- le RGPD
- l'IA et les droits d'auteur

Bibliographie :

Isaac, H. (2017). E-commerce. Pearson.

Timsit, J.-P. (2018). Stratégie digitale : Méthodes et techniques pour créer de la valeur. Vuibert.

Angwin, D., Fréry, F., & Johnson, G. (2023). Stratégique—13e édition. PEARSON.

Debras, J., Guide juridique des contrats en informatique, 2^{ième} édition, 13 mai 2015.
STROWEL, A. et WERY, F., « L'intelligence artificielle pour les juristes », Larcier Intersentia, 2025.

FICHE UE

Vacca, P., FACEBOOK ET LE SCANDALE CAMBRIDGE ANALYTICA Le problème des données personnelles n'est pas un problème personnel , Trends Tendances , 29 mars 2018, p.18.

Brochure de l'UE et de la Région wallonne « Le chercheur face à la propriété intellectuelle », 2012.

Codes WOLTERS KLUWWER « Le code pour l'étudiant en droit » de l'année en cours

Nombreux sites juridiques notamment <https://www.droit-technologie.org/> pour les documents à analyser

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Dauvin Emmanuel, Roman Catherine

METHODOLOGIE

Cours magistral, exercices et études de cas pour les deux cours de l'UE. Podcasts juridiques pour la partie juridique avec questions et débats.

SUPPORTS

Les slides Powerpoint, notes de cours, exercices sont disponibles sur la plateforme Moodle de chacun des cours.

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Modalités : Examen écrit, exercices et rapport de laboratoire cotés.

Uniquement un examen écrit lors du dernier cours pour notions de droit appliquées aux TIC.

AA1 : Savoir élaborer et présenter le business plan d'un projet e-business simple à l'aide du Business Model Canvas et de de l'implémenter dans un logiciel de e-commerce, et couvrant les aspects suivants :

1. Description du contexte.
2. Analyse des motivations.
3. Proposition de choix logistique.
4. Évaluation des investissements informatiques.
5. Ets des bases du cahier des charges.
6. Description de la méthodologie d'implantation.

AA2 : Face à une situation simple issue de la vie professionnelle mettant en jeu des problématiques juridiques liées au domaine des TIC, dans le respect des consignes données et en utilisant la documentation mise à sa disposition par le chargé de cours, l'étudiant est capable, à la fin du dispositif d'apprentissage :

- d'analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante par le recours aux règles de droit la régissant et en utilisant le vocabulaire adéquat ;
- de déterminer les responsabilités juridiques y afférentes et leurs conséquences pour les différents intervenants.

UTILISATION DE L'IA

L'intelligence artificielle générative (IAG) peut être utilisée pour des recherches, elle ne peut pas être utilisée pour la génération de rapports et la résolution des exercices sans l'accord et les instructions de l'enseignant.

Elle ne pourra pas être utilisée pour l'évaluation certificative du cours de notions de droit appliquées aux TIC.